Sncs Hebdo

27 juin 2018
n°6

F.S.U.

Christophe Blondel, trésorier national du SNCS-FSU

Christophe Colomb a-t-il utilisé correctement ses crédits de recherche ?

En application de l'article 34-1 de la Constitution qui permet au parlement de voter des résolutions, la députée Amélie de Montchalin a fait adopter à l'Assemblée nationale le 20 juin, - à l'écrasante majorité de 49 voix contre 5 - une résolution « *pour le renforcement des outils et des moyens de pilotage de la recherche publique* ».

Cet accent mis sur le pilotage nous fait immédiatement sursauter. Pourtant le pilotage, en principe, existe déjà : la loi a niché dans le Code de la recherche, en 2013, « *une stratégie nationale de recherche, comportant une programmation pluriannuelle des moyens* » (la 2e idée mérite d'être citée aussi …). Nous avions souligné, à l'époque, à quel point cette SNR pouvait s'apparenter à une nouvelle ligne Maginot. Hélas (ou heureusement, car l'évaluation reste un exercice délicat …) nos députés ne voient pas si loin que les résultats de la recherche. Leur souci est juste de savoir où vont les crédits qu'ils ont votés et si leur distribution obéit bien, en matière de recherche, à une *stratégie*. En somme les politiques qui ont, depuis dix ans, tout désorganisé, s'inquiètent aujourd'hui du brouillard qu'ils ont fabriqué … On verra. Mais c'est une quête à bien courte vue que de se demander seulement où vont les crédits. On aimerait que nos gouvernants réalisent que la recherche, investissement rentable de toute façon, produit souvent autre chose et parfois bien plus que ce que pouvait définir telle ou telle stratégie.

La méthode de Montchalin qui consiste à faire voter une résolution et à nous inviter à la discuter *a posteriori* paraît, soit dit en passant, un peu cavalière. Nous eussions aimé que la commission des finances de l'Assemblée, sur une question qui nous concerne au premier chef, nous consultât un peu lors de la préparation du texte … Cependant cette résolution n°134, pour l'instant sans conséquence opérationnelle directe, risque d'influer sur de futures discussions, en particulier celle du budget. Il est donc utile que nous en poursuivions la critique, particulièrement devant les députés eux-mêmes. C'est ce que nous avons tenté de faire jeudi dernier.

La vidéo de notre audition, avec le SNESup-FSU et le SNTRS-CGT, le 21 juin, par la « Mission d'évaluation et de contrôle sur l'évaluation du financement public de la recherche dans les universités » est en ligne. Elle suit la vidéo de l'audition du président du CNRS, Antoine Petit, qui a tenté, comme nous, de savoir ce que les auteurs de la résolution veulent exactement … Ces échanges permettent d'entrevoir comment nos députés imaginent le fonctionnement de la recherche. Ce que nous en avons compris n'est pas totalement rassurant.

Principalement les membres de la commission des finances répètent comme un leitmotiv : « nous ne savons pas où vont les 12 milliards votés, dans le cadre de la mission pour la recherche et l'enseignement supérieur (MIRES), pour la recherche, nous ne savons pas *in fine* de quoi vit chaque unité de recherche, nous ne savons pas si cela correspond à une stratégie et du coup nous ne savons pas si cela vaut la peine d'y remettre de l'argent … ». Et de nous poser explicitement la question : « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? »

On a envie de répondre – nous aurions peut-être dû répondre - que nous ne sommes pas un avion ! Peut-être plutôt des oiseaux et que c'est une drôle d'idée de vouloir piloter les oiseaux … C'est une drôle d'idée aussi de vouloir évaluer le financement de la recherche sur le seul critère de l'obéissance mécanique à un schéma de distribution *ne varietur*. Ne comptent donc pour rien le cadre dans lequel s'effectuent les recherches en question, le soutien aux organismes de recherche, une politique de ressources humaines digne de ce nom et le tissu scientifique ainsi entretenu ? Ce n'est pas au coup par coup, au gré de programmes qui changent tous les trois ans, qu'on peut espérer former, recruter et cultiver les talents nécessaires ; la recherche ne peut être fructueuse que si elle offre, à ceux qui s'y consacrent, une vraie carrière. Enfin les résultats obtenus, même hors du programme initial, même imprévus, comptent aussi ; l'ignorer serait admettre - étonnante naïveté - qu'il suffirait de financer pour trouver exactement ce qu'on veut.

Madame de Montchalin demandant si les crédits de recherche ont été bien distribués selon une stratégie, c'est Isabelle la Catholique demandant à Christophe Colomb s'il a bien utilisé ses réaux pour chercher la route des Indes. Sur ce critère, Christophe Colomb est un mauvais chercheur : projet mal documenté (oubli, volontaire ou involontaire, de la mesure antique de la circonférence terrestre), vaisseaux perdus, entêtement dans un cul-de-sac maritime, jusqu'au rapport biaisé que constitue le serment, prêté collectivement et contre toute évidence expérimentale, qu'on a bien abordé l'Asie. Voilà dans quelle errance, voire dans quelle folie, peuvent tomber les chercheurs soumis à une trop forte pression pour se conformer à un but prédéfini ! En termes de « transparence dans l'exécution budgétaire » - notion cardinale selon la résolution n°134 – Colomb, même pas fichu de donner un nom à ce qu'il a trouvé, mérite assurément un blâme.

Pour la « mission d'évaluation sur l'évaluation … » le débat s'arrêterait là. Le cas est clair : ces aventuriers, à qui on confie des fortunes sur la promesse d'ouvrir de nouvelles routes vers la Chine, n'ont été capables de ramener, d'un pays de sauvages, que des patates et des haricots. Tel n'était pas l'objectif ! Pour de si piètres résultats, cette armada de chercheurs est bien trop onéreuse, ces lourds vaisseaux coûtent trop cher. Arrêtons les frais.

Cette façon de voir les choses (qui n'était point tant celle de la reine très catholique) est un peu celle qu'on cherche à nous imposer aujourd'hui. Considérons seulement que, bien qu'il n'ait progressé que peu sur la route prévue et n'ait pratiquement rien fourni comme perspectives, Colomb a, semble-t-il, tout de même découvert quelque chose … L'essentiel n'est pas de circonscrire ce qu'on veut trouver et de veiller à ce que chaque ducat tombe dans une bourse sûre – du coup peut-être trop sûre - mais de former des équipages, de lancer de nouveaux vaisseaux sur la mer et de faire confiance aux découvreurs.